

Eléments de validation du DES	1	2	3	4	5	6
Validation stages de la maquette	1	1	1	1	1	1
Participation séminaires (S)	S1, S2, S3	S4, S5	S6	S7	-	S8, S9
Participation GEP (G) à thème	G1	G2	G 3, 4, 5	G 6, 7	G 8, 9, 10	-
Grille d'écriture et d'analyse de situation de soin	G1	G2, S5	G3, G4	S7, G5, G6	G7, G8, G9, G10	S8
Traces d'apprentissage	3		3		3	
RSCA	1		1		1	
Participation aux RTG	1	-	1	-	1	-
Participation aux RTI	1	1	-	1	(1)	1
Fiche d'appréciation du parcours du DES par le tuteur	-	-	-	-	(1)	1
Mémoire (mars) ou octobre	-	-	-	-	(1)	1

Thèse

- Il est important d'y penser dès le début du 3^e cycle.
- Il est recommandé de privilégier des objectifs de soins primaires.
- Vous pouvez soumettre une « fiche thèse » au pôle recherche du DMG these.dmg.medecine@univ-poitiers.fr

Adresses utiles

Faculté de médecine et pharmacie de Poitiers
6, rue de la Milétrie – BP199 - 86034 Poitiers Cedex Tél. 05 49 45 43 43
Scolarité : scolarite.dmg.medecine@univ-poitiers.fr
Marie-Noëlle Bordage (05 49 45 43 23) et Audrey Duboulet (05 49 45 43 25)

Enseignants associés

Directeur du DMG	Pr. Philippe Binder	philippe.binder@univ-poitiers.fr
Coordonnateur du DES	Dr. Bernard Freche	bernard.freche@univ-poitiers.fr
Directeur du programme	Pr. Thierry Valette	thierry.valette@univ-poitiers.fr
Directeur pôle recherche	Pr. François Birault	francois.birault@univ-poitiers.fr
Conseil pédagogique	Pr. José Gomes	jose.gomes@univ-poitiers.fr
Evaluations/ENT	Dr. Pascal Parthenay	pascal.parthenay@univ-poitiers.fr
Thèse/filière	Dr Benoit Tudrej	benoit.tudrej@univ-poitiers.fr
Ecrits et publications	Dr Paul Vanderkam	paul.vanderkam@univ-poitiers.fr
Stages	Dr Pascal Audier	pascal.audier@univ-poitiers.fr
Enseignements	Dr Yann Brabant	yann.brabant@univ-poitiers.fr
Stages hospitaliers	Dr. Bernard Freche	bernard.freche@univ-poitiers.fr
Stage femme/enfant	Dr. Stephanie Grandcolin	stephanie.grandcolin@univ-poitiers.fr
Tutorat, SAVENT	Dr. Pierrick Archambault	pierrick.archambault@univ-poitiers.fr
Commission soutien	Dr. Valérie V.-Chaplet	valerie.victor.chaplet@univ-poitiers.fr

Chefs de clinique

Dr. Benoit Tudrej	benoit.tudrej@univ-poitiers.fr
Dr. Vanderkam Paul	paul.vanderkam@univ-poitiers.fr
Dr. Le Bonheur Lahshmi	Soutien pédagogique lakshmi.lebonheur@univ-poitiers.fr
Dr. Andrieux Marine	Soutien pédagogique marine.andrieux@univ-poitiers.fr
Dr Jedat Vincent	Soutien pédagogique vincent.jedat@univ-poitiers.fr
Dr Dubois Estelle	Soutien pédagogique estelle.dubois@univ-poitiers.fr

Collège des généralistes enseignants du Poitou-Charentes

6 Rue de la Milétrie BP 199 - 86034 Poitiers Cedex
Président du CoGEMS: Dr Emmanuel Robin dr.emmanuel.robin@gmail.com



UNIVERSITE DE POITIERS
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Département de Médecine Générale



SYNOPSIS du PROGRAMME DU DES de MEDECINE GENERALE

La méthode pédagogique adoptée par le Département de médecine générale (DMG) de Poitiers est fondée sur l'**auto formation** centrée sur les **apprentissages** en autonomie dans le but d'acquérir les compétences spécifiques de l'exercice généraliste. L'Étudiant de médecine générale (EMG) est donc le responsable de sa formation avec l'aide d'un **tuteur**. La matérialisation de cette pédagogie se fera grâce au **Dossier d'apprentissage** (PORTFOLIO)

Remarque : ce document n'est qu'un résumé du cadre général du programme du DES. Il est indispensable de lire le « Programme du DES de médecine générale 2014 » et de consulter le Bureau virtuel (BV) sur l'Environnement numérique de travail (ENT) pour y télécharger les ressources pédagogiques nécessaires.

Tutorat

Un tuteur, véritable **réfèrent pédagogique** est attribué par le DMG. Une **Rencontre tuteurée individuelle** (RTI) aux Semestres (S) S1x2, S2, S4, S5 (ou S6) et une rencontre sous forme de **Rencontre tuteurée en groupe** (RTG) aux S1, S3, S5 en avril sont **obligatoires**.

Le tuteur aide l'EMG à constituer son PORTFOLIO numérique et en fait une validation pédagogique.

Il peut aussi être contacté autant que de besoin pour :

- Guider le plan de formation, accompagner le cursus et repérer les difficultés
- Orienter et suivre les stages pratiques hospitaliers et ambulatoires
- Proposer, coordonner et suivre les lieux et méthodes d'apprentissage adaptés aux besoins et à la personnalité de l'étudiant
- Susciter et le plus souvent diriger le mémoire de DES
- Susciter et éventuellement diriger un projet de recherche et/ou de thèse
- Participer à l'évaluation des apprentissages
- Donner un avis consultatif sur le cursus et l'acquisition des compétences

Dossier d'apprentissage (PORTFOLIO)

C'est l'**outil pédagogique essentiel** du 3^e cycle. Les différentes traces d'apprentissage seront regroupées dans le PORTFOLIO numérique.

Stages pratiques

Stages obligatoires	Maquette des stages pratiques					
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Urgences	+++	+++				
Stage ambulatoire chez le praticien de niveau 1 (Remplacements possibles en S4 après ce stage)	30	75	15			
Pôle femme/enfant	H	H	H/A	H/A		
Médecine adulte			+++	+++		
Stage libre						
Stage « projet professionnel » dont stage ambulatoire de niveau 2 (SASPAS)						

Le stage chez le praticien de niveau 1 sera réalisé en S1, S2 ou S3.

Valider le plus précocement possible les stages obligatoires de la maquette pour garder le dernier voir les deux derniers pour le « projet professionnel ».

Les stages ont lieu dans des services agréés pour la médecine générale avec un maître de stage référent pédagogique. Ils sont évalués à l'aide de grilles disponibles sur le BV en cours de stage (évaluation formative) et en fin de stage (validation).

Enseignement théorique : séminaires et GEP

Important : il est **obligatoire** de valider **tous** les séminaires et **tous** les GEP sur 3 ans.

Vous devez assister à **9 enseignements par an** (1 par mois sauf juillet/août) mais 8 la 3^e année (pas en octobre), **soit 26 séances d'enseignement hors stage sur 3 ans**, composés de 6 séminaires transversaux (cf. liste en infra) et 3 séminaires abordant des compétences génériques, de 10 Groupes d'échanges et d'analyses des pratiques entre étudiants thématiques (GEP), 4 RTI et 3 RTG. Une journée d'enseignement à thèmes libres tous les mois de janvier, facultative. Seuls séminaires et GEP sont déclinés quatre fois. Le planning (dates et lieux) des formations est à consulter sur le BV.

Des tâches pédagogiques (grille d'écriture et d'analyse de situation de soins thématisée) seront réalisées pour les GEP et les S5, S7, S8.

Enseignements transversaux en séminaire

TC 1

S1 La démarche médicale: fondement théorique et implications

S2 Les outils d'apprentissage: outils et étapes de la formation

S3 La démarche appliquée: outils de repérage, de choix et de mise en œuvre

S4 La relation médecin patient: Outils de repérage, de choix et de mise en œuvre

TC2

S6 Thèse, recherche, entretien et amélioration des compétences par autoformation (lecture critique, internet, DPC, ...)

TC 3

S9 Gestion de l'entreprise médicale

Les RTI et RTG

Le DMG demande à ce qu'il y ait au moins 2 **Rencontres tuteurées individuelles** (RTI) la 1^{ère} année en janvier et septembre puis 1/an en septembre les 2 années suivantes complétées par des **échanges téléphoniques ou électroniques**, et 1 rencontre/an en **Rencontres tuteurées en groupe** (RTG) en avril.

Ces RTG rassemblent les tuteurés de 2 tuteurs (en général 12 tuteurés).

Situations cliniques types et référentiel de niveaux de compétence

- Ces outils indiquent les 11 situations cliniques types que vous devrez rencontrer et gérer lors de votre 3^e cycle, les compétences que vous devez acquérir, et le niveau atteint (novice, intermédiaire, compétent).
- Ils serviront de base à la rédaction de vos traces d'apprentissage.
- Vous devez déterminer à partir des 11 situations cliniques types au début de chaque stage avec le maître de stage (MdS) les compétences que vous pourrez acquérir pendant le semestre.
- A la fin de chaque semestre, avec l'aide de votre MdS, vous devez évaluer **les compétences acquises et les situations types gérées lors des 6 mois écoulés**.

Traces d'apprentissage

- Vous devez en produire au moins **quatre par an** dont un **Récit de situation complexe authentique** vécues lors des stages pratiques.
- Le dépôt sur votre PORTFOLIO les valide administrativement. Elles seront évaluées par vos MdS et validées pédagogiquement par vos tuteurs.